



Association ARATAID

Loi du 1^{er} juillet 1901

adresse: Assia AMAMOU,
5 Parc de la Touques
76130 Mont Saint Aignan
tél: 06 42 45 89 56
e-mail: contact@asso-arataid.fr
site: www.asso-arataid.fr

Convention d'intervention
entre les parents de l'enfant pris en charge
et l'intervenant ARATAID

Responsable de l'enfant : **(nom, prénom, adresse)**

Intervenant: **(nom, prénom, qualité)**

Cette convention est établie pour les interventions
de :

auprès de l'enfant:

à partir du:

Ces interventions auront lieu au domicile de l'enfant (ou à
l'extérieur), heures par semaine, en présence ou non d'un des parents.
Leur but est de

.....

Il a été établi (ou non) une autorisation de filmer l'enfant pendant ces
séances, à des fins d'analyse pédagogique.

La rémunération prévue est de€/ l'heure, réglable en.....
tous les (indiquer la périodicité)

En cas d'impossibilité d'une des parties d'être présente au rendez-
vous hebdomadaire, l'autre partie devra être prévenue si possible 48
heures à l'avance.

Les interventions prendront fin lorsque l'une des deux parties
estimera qu'elles n'ont plus lieu d'être, ou après 3 rendez-vous annulés de
façon injustifiée.

Fait à:

le:

le responsable de l'enfant:

l'intervenant: